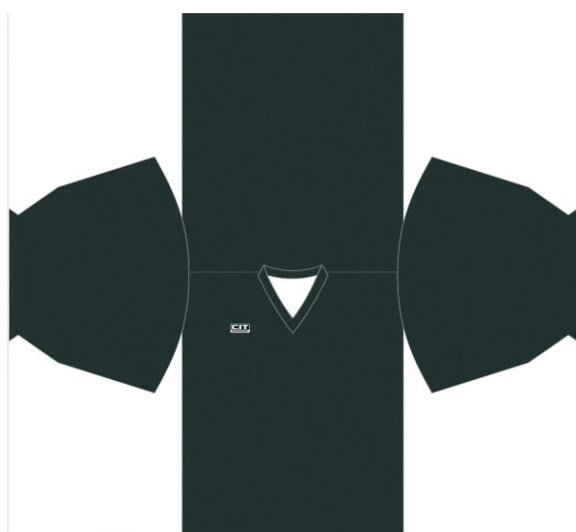




Concours graphisme pour le nouveau maillot

HOCKEY BRETAGNE 2023 2024



Matrice vierge



Matrice avec sponsors

Règlement / Conditions de jeu

Peut concourir, tout licencié inscrit au Roller Hockey Breton à jour de sa cotisation auprès de son club.

2 jeux de maillots seront produits. A et B pour toutes les catégories, masculines et féminines.

A) Le graphisme est uniquement blanc sur fond noir.

B) Le graphisme est uniquement noir sur fond blanc.

Le graphisme sera identique sur les supports A et B. Il doit reprendre les codes et valeurs de la Bretagne et symboliser les valeurs de notre sport : gout de l'effort, abnégation, cohésion, force collective, etc.

Seule la matrice vierge sert de support à la création. La base de la Matrice avec nom de région, logos institutionnels, lettre et chiffres est inamovible. Les sponsors (fictifs pour l'exemple) permettent au graphiste de positionner son œuvre avec connaissance des contraintes techniques d'impression. Les partenaires privés peuvent être légèrement adaptés en dimensions, en hauteur et largeur sur les épaules et les bas de maillots.

La ou le gagnant(e) bénéficiera d'un maillot noir à son nom, avec son numéro de prédilection.

En contrepartie, le ou la gagnant(e) accepte de céder gracieusement ad honorem les droits de propriété intellectuelle, d'impression de son œuvre sur les textiles à venir, Maillots, casquettes, et survêtements, y compris dans le cadre de réassort, et d'impression sur support papier ou numérique pour la communication en général. Son nom pourrait être cité au besoin dans des communications auprès du public, sauf avis contraire, qui reste son plein droit.

L'œuvre sera produite exclusivement pour le cadre sportif du Roller Hockey Breton, et ne saurait être diffusée dans d'autres cercles, a fortiori politique ou culturel. Si une telle demande devait émerger, seul(e) l'artiste a le droit d'exclusivité de décision sur une diffusion tierce. La commission ne saurait être associée à cette démarche.

Le gagnant, s'il l'exprime, pourra avoir son nom personnel ou d'artiste inscrit sur le devant du maillot, sous le logo de la région Bretagne.

Le ou la gagnante pourra mentionner en tout temps et tout lieu son chef d'œuvre, et à ce titre, recevra par probité, une attestation de la commission Roller Hockey de Bretagne de sa véracité créatrice, exploitable de plein droit sine die.

Au-delà de ce règlement/ Conditions de jeu inscrites, le code de propriété littéraire et artistique (PLA) ad hoc prévaut. Toute procédure a posteriori ne pourrait surseoir au droit de mise en œuvre sur les supports.

La date de remise des propositions est fixée au 25 DECEMBRE 2023.

L'œuvre graphique devra être envoyée à l'adresse mail suivante en format numérique pdf :

Ligue Bretagne Roller & Skateboard : bretagne.roller.skate@gmail.com.

La délibération interviendra entre Noël et le jour de l'an par tous les représentants des clubs de roller Hockey affiliés à la ligue de Bretagne. La commission Roller Hockey informera tous les protagonistes de la délibération choisie.

A VOS CRAYONS, STYLOS, PLUMES, AEROGAPHES, ETC ;

SOYEZ CREATEUR, SOYEZ CREATRICE,

FAITES JAILLIR VOS TALENTS

Pour faire valoir ce que de droit.

LA COMMISSION ROLLER HOCKEY BRETAGNE